

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1417

20 décembre 2005

SOMMAIRE

A3H, Alarme, Automatisation, Amélioration, Habitat S.A., Luxembourg	67983	Eurofeed Holding S.A., Luxembourg	67970
Actimage S.A., Luxembourg	67982	Fast Computer Services S.A., Sprinkange	67972
ATLI, Advanced Technology Luxemburg Investment S.A., Luxembourg	67989	Financière du Cap Nord S.A., Luxembourg	67992
Atelier Thill-Lentz, Asselborn, S.à r.l., Asselborn	67971	Foodline Holding S.A., Walferdange	67984
Bainbridge Properties, S.à r.l., Luxembourg	67987	Foodline Management Services S.A., Walferdange	67982
Banco Bradesco Luxembourg S.A., Luxembourg	67988	Formidable Investments, S.à r.l., Luxembourg	67990
Biminvest S.A., Luxembourg	67991	Formidable Investments, S.à r.l., Luxembourg	67990
Blue Bay Holding S.A., Luxembourg	67975	Formidable Investments, S.à r.l., Luxembourg	67990
Bremaas S.A.H., Luxembourg	67976	France Industrial Properties N° 1 S.A., Luxembourg	68008
Brothers Holding S.A., Luxembourg	67992	Full Music Services S.A., Luxembourg	67986
Capinvest, S.à r.l., Luxembourg	67989	Giant Pearl Capital S.A., Luxembourg	67988
Cedobar, S.à r.l., Luxembourg	67991	Global Enterprise Group Holding S.A., Luxembourg	67972
Clas Invest S.A., Luxembourg	67973	Intercontinental Group for Commerce, Industry and Finance S.A.H., Luxembourg	67991
Compagnie d'Investissements et de Participations S.A., Luxembourg	67984	Key Com S.A., Luxembourg	67980
Compagnie d'Investissements et de Participations S.A., Luxembourg	67986	Kimberly-Clark Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	67992
Compagnie Internationale d'Outremer «Interoutremer», S.A.H., Luxembourg	68015	Kimberly-Clark Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	68008
Compagnie Internationale d'Outremer «Interoutremer», S.A.H., Luxembourg	68015	Kiwinter S.A.H., Luxembourg	68008
Connaught (Luxembourg) S.A., Luxembourg	67990	Lacorlux S.A., Luxembourg	67973
Constructions Métalliques du Nord, S.à r.l., Troisvierges	67971	Lacorlux S.A., Luxembourg	67973
Corporate Network Administration Limited, S.à r.l., Luxembourg	68007	Lasfin S.A., Luxembourg	67970
De Lage Landen Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	67974	Leon Invest S.A., Luxembourg	68016
De Lage Landen Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	67974	LL IDDF I Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	67977
Dory 1, S.à r.l., Luxembourg	67993	LL IDDF II Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	67977
Dory 2, S.à r.l., Luxembourg	68000	Location Gillet, S.à r.l., Ettelbruck	67971
Dory 3, S.à r.l., Luxembourg	68008	Location Gillet, S.à r.l., Ettelbruck	67971
Easy-Rent S.A., Luxembourg	68016	Location Gillet, S.à r.l., Ettelbruck	67971
Elysée Invest S.A., Luxembourg	67972	Lux Pose, S.à r.l., Luxembourg	67972
Elysée Invest S.A., Luxembourg	67972	Luxury Capital Investors, S.à r.l., Luxembourg	67988
Emanimmo S.A., Luxembourg	67992	Maimibenha S.C., Luxembourg	67974
Eurofeed Holding S.A., Luxembourg	67970	Margna Holding S.A.H., Luxembourg	67986
		Marsan Holding S.A., Luxembourg	68016
		Miline S.A., Luxembourg	67987

MMB S.A., Luxembourg.....	67993	Step By Step S.A., Luxemburg.....	67977
MMB S.A., Luxembourg.....	67993	Super Plast S.A., Luxembourg.....	67993
Möbelzentrum S.A., Walferdange.....	67976	Super Plast S.A., Luxembourg.....	67993
Novartis Investments, S.à r.l., Luxembourg.....	68007	Temple Fortune Shipping and Investment Company	
Olympia Capital Luxembourg S.A., Luxembourg.....	67974	S.A., Luxembourg.....	67982
Opacco Holding S.A., Luxembourg.....	67975	Tomka Investment S.A., Luxembourg.....	67970
Padouhann S.A., Luxembourg.....	68000	United Chemical Holding S.A., Luxembourg.....	67975
Pastel Consulting S.A., Luxembourg.....	67981	Vafage S.A., Luxembourg.....	67983
Polcevera S.A., Luxembourg.....	68000	Vendor S.A., Walferdange.....	67983
Resultex S.A.H., Luxembourg.....	68016	Viganeaux S.A., Luxembourg.....	67976
Royalty Bugaboo, S.à r.l., Luxembourg.....	68007	Viking River Cruises S.A., Luxembourg.....	68000
S.D.S. Software Development Services S.A., Luxem- bourg.....	67987	Viria Holding S.A., Luxembourg.....	67988
Salorix Holding S.A., Luxembourg.....	67980	Vivalux S.A.H., Luxembourg.....	67992
Scolbel Participations S.A., Luxembourg.....	67991	Volinvest, S.à r.l., Luxembourg.....	67991
Soguele Administration S.A., Luxembourg.....	68015	Wellness Europe II, S.à r.l., Luxembourg.....	67980

TOMKA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 93.327.

Les comptes annuels au 30 avril 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00138, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(079327.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

LASFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.019.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079324.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

EUROFEED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 41.089.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(079331.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

EUROFEED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 41.089.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(079333.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

LOCATION GILLET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9054 Ettelbruck, 73, rue Dr. Klein.
R. C. Luxembourg B 108.994.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 8 septembre 2005, réf. DSO-BI00030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 8 septembre 2005.

Signature.

(902906.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

LOCATION GILLET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9054 Ettelbruck, 73, rue Dr. Klein.
R. C. Luxembourg B 108.994.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, réf. DSO-BI00031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 8 septembre 2005.

Signature.

(902907.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

LOCATION GILLET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9054 Ettelbruck, 73, rue Dr. Klein.
R. C. Luxembourg B 108.994.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 septembre 2005, réf. DSO-BI00032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 8 septembre 2005.

Signature.

(902908.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

LOCATION GILLET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9054 Ettelbruck, 73, rue Dr. Klein.
R. C. Luxembourg B 108.994.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 8 septembre 2005, réf. DSO-BI00033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 8 septembre 2005.

Signature.

(902909.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

ATELIER THILL-LENTZ, ASSELBORN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9940 Asselborn, Maison 179.
R. C. Luxembourg B 94.392.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 7 septembre 2005, réf. DSO-BI00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902919.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES DU NORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9907 Troisvierges.
R. C. Luxembourg B 94.391.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 7 septembre 2005, réf. DSO-BI00014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902920.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 septembre 2005.

ELYSEE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.694.

UVENSIS S.A. démissionne de son poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

UVENSIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069834.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ELYSEE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.694.

QUESTINA S.A. démissionne de son poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

QUESTINA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069835.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

GLOBAL ENTERPRISE GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 60.393.

SPR SERVICES INC démissionne de son poste de Commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

SPR SERVICES INC

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069831.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

FAST COMPUTER SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4999 Sprinkange, 26, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 97.428.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

Signature.

(069837.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LUX POSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 96.031.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Donda

Gérant

(069838.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

67973

LACORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 88.757.

QUESTINA S.A. démissionne de son poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

QUESTINA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069842.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LACORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 88.757.

UVENSIS S.A. démissionne de son poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

UVENSIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00844. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069843.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CLAS INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 104.264.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 19 mai 2005

L'assemblée est ouverte à 18 heures 20 sous la présidence de Monsieur Serge Atlan.

L'assemblée nomme Monsieur Paul Michonneau comme scrutateur et désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marc Thys tous présents et acceptant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

- que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au procès-verbal après avoir été signé par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du bureau;

- qu'il résulte de ladite liste de présence que les actionnaires détenant ensemble 310 actions, soit la totalité des actions émises, sont présents aux délibérations;

- que dès lors la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. démission du commissaire aux comptes,
3. nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Ensuite et après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission de LA FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A. en tant que commissaire aux comptes au sein de la société à compter de ce jour.

3. L'assemblée nomme en remplacement du précédent la société FIDUCIAIRE INTERNATIONAL DE REVISION, EXPERTISE COMPTABLE, CONSEIL, S.à r.l. pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Tous ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale statutaire de 2010.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole Monsieur le Président lève la séance à 18 heures 30.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Signature / Signature / Signature

Secrétaire / Scrutateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10756. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069855.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 99.390.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 26 juillet 2005 que les actionnaires ont décidé:

* D'accepter la démission en tant que gérant des Messieurs:

- M. Coen van der Lubbe, gérant, Luxembourg;

- M. Jan Schmidt, gérant, Luxembourg.

* D'accepter la nomination en tant que gérant des Messieurs:

- M. Jan Remie, gérant, Luxembourg;

- M. Richard Brekelmans, gérant, Luxembourg;

avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

J. Remie / R. Brekelmans.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH01000. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069852.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 99.390.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH01005, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Remie / R. Brekelmans

Manager / Manager

(069874.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

MAIMIBENHA S.C., Société Civile.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg E 83.

Statuts coordonnés suite à l'acte de cession de parts sociales du 29 juillet 2005 n° 1279, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(069741.4/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

OLYMPIA CAPITAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 52.789.

Lors de l'assemblée générale ordinaire reportée tenue en date du 30 juin 2005, les actionnaires ont décidé de renouveler les mandats:

- des administrateurs:

Monsieur Marc Landeau, demeurant au 41, rue Spontini, F-75116 Paris;

Monsieur Darmon Jacques, demeurant au 21, rue Barbet de Jouy, F-75007 Paris;

Monsieur Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

- de l'administrateur-délégué:

Monsieur Marc Landeau, demeurant au 41, rue Spontini, F-75116 Paris.

- du commissaire:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.,

400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11953. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069913.3/581/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

UNITED CHEMICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 54.614.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2005

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission en tant que Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg et Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg. ELPERS & CO, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, est nommée nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2007.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069860.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BLUE BAY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 67.753.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2005

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission en tant que Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, et Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg. ELPERS & CO, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, est nommée nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069863.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

OPACCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 38.162.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(069905.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

VIGANEAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.923.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2005

- L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission en tant que Commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg et Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg. ELPERS & CO, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg est nommée en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069865.3/655/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BREMAAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.783.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 18 avril 2005 que les actionnaires ont décidé:

- De remplacer FIDEI REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes par CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH01003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069870.3/4287/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**MÖBELZENTRUM S.A., Société Anonyme,
(anc. MÖBELZENTRUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 7.220.

Extrait du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2005

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration de la société MÖBELZENTRUM S.A. en date du 1^{er} juillet 2005 que Monsieur Marco Rollinger a été nommé administrateur-délégué de la Société MÖBELZENTRUM S.A., avec les pouvoirs les plus étendus pour agir en nom de celle-ci en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10581. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069875.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LL IDDF I HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.120,-.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 80.858.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 27 juillet 2005

Il résulte desdites résolutions que:

- Monsieur Marvin Haasen est réélu en tant que gérant jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., est réélu en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00293. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069314.3/751/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LL IDDF II HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.120,-.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 82.084.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 27 juillet 2005

Il résulte desdites résolutions que:

- Monsieur Marvin Haasen est réélu en tant que gérant jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est réélu en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069322.3/751/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

STEP BY STEP S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2547 Luxemburg, 1, rue du Stade.
H. R. Luxemburg B 109.830.

Im Jahre zwei tausend fünf, den einundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Echternach.

Sind erschienen:

1.- Die Aktiengesellschaft DILIGENTIA AG-UNTERNEHMENS-BERATUNG AG, mit Sitz in L-6581 Rosport, 9, rue Neuve, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 92.859, hier vertreten durch seinen Verwaltungsratsvorsitzenden Herrn Peter Seidel, Buchhalter, wohnhaft in L-6691 Moersdorf, 7, am leweschten Flouer.

2.- Die Aktiengesellschaft R-LUXINVEST S.A., mit Sitz in L-6691 Moersdorf, 7, am leweschten Flouer, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 95.040, hier vertreten durch Herrn Peter Seidel, vorgenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 19. Juli 2005, welche Vollmacht, von dem Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, vertreten wie eingangs erwähnt, den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Es wird andurch eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung STEP BY STEP S.A.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Projektierung, Organisation, Vermarktung und Durchführung von Sportveranstaltungen, sowie die Gestaltung werblicher Auftritte in Wort und Bild.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissig tausend Euro (EUR 31.000,-), eingeteilt in ein hundert (100) Aktien mit einem Nennwert von je drei hundert zehn Euro (EUR 310,-).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

Art. 4. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächste Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 5. Der Verwaltungsrat hat die weitgehendsten Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind, oder diesen fördern. Alles was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen, in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm oder Fernschreiben erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann die Gesamtheit oder einen Teil seiner Befugnisse betreffend die tägliche Geschäftsführung, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend diese tägliche Geschäftsführung an ein delegiertes Verwaltungsratsmitglied übertragen.

Die Übertragung bedarf der vorherigen Genehmigung der Hauptversammlung.

Im Rahmen der tagtäglichen Geschäftsführung wird die Gesellschaft vertreten und verpflichtet durch die Einzelunterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes, welches befähigt ist die im Gesellschaftszweck festgehaltenen Aktivitäten auszuüben, gemäss den Kriterien des Ministère des Classes Moyennes. In allen anderen Fällen wird die Gesellschaft vertreten und verpflichtet durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, darunter obligatorisch die Unterschrift des delegierten Mitgliedes des Verwaltungsrates welches die obenerwähnte Befähigung besitzt.

Art. 6. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

Art. 7. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom ersten Januar bis zum einund-dreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 8. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt, am ersten Freitag des Monats Juni um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Art. 9. Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Anforderung kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 10. Die Hauptversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden, und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, vorbehaltlich der Genehmigung des Kommissars und gemäss den gesetzlichen Bestimmungen, Vorschussdividende auszuzahlen.

Art. 11. Im Übrigen, besonders hinsichtlich der durch die gegenwärtigen Satzungen nicht erfassten Bestimmungen, unterliegt die Gesellschaft den gesetzlichen Bestimmungen, namentlich denjenigen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetzen.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2005.

2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2006 statt.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten die ein hundert (100) Aktien wie folgt zu zeichnen:

1.- Die Aktiengesellschaft DILIGENTIA AG-UNTERNEHMENSBERATUNG AG, mit Sitz in L-6581 Rosport, 9, rue Neuve, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 92.859, fünfzig Aktien	50
2.- Die Aktiengesellschaft R-LUXINVEST S.A., mit Sitz in L-6691 Moersdorf, 7, am leweschten Flouer, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 95.040, fünfzig Aktien	50
Total: ein hundert Aktien	100

Sämtliche Aktien wurden voll in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft uneingeschränkt über den Betrag von einunddreissig tausend Euro (EUR 31.000,-), wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und er bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr ein tausend drei hundert Euro (EUR 1.300.-).

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Hauptver-Sammlung festgestellt «hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1.- Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2.- Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:
 - a) Herr Erich François, Fotograf, wohnhaft in D-54292 Trier, Merianstrasse 15.
 - b) Herr Dr. Winfried Niggemeyer, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-54295 Trier, Stefan George Strasse 13.
 - c) Herr Hermann Stute, Unternehmensberater, wohnhaft in D-54290 Trier, Krahenstrasse 5.
- 3.- Zum Kommissar wird ernannt:

Herr Peter Seidel, Buchhalter, wohnhaft in L-6691 Moersdorf, 7, am leweschten Flouer.

4.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2010.

5.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-2547 Luxemburg, 1, rue du Stade.

6.- Der Verwaltungsrat wird ermächtigt die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft gegenüber Dritten an eines oder mehrere seiner Mitglieder zu übertragen.

Verwaltungsratssitzung

Und sofort haben die vorbenannten Verwaltungsratsmitglieder, nämlich:

- a.- Herr Erich François, vorbenannt,
- b.- Herr Dr. Winfried Niggemeyer, vorbenannt,
- c.- Herr Hermann Stute, vorbenannt,

die Herren Niggemeyer und Stute sind hier vertreten durch Herrn Peter Seidel, vorbenannt, aufgrund zweier Vollmachten unter Privatschrift vom 20. Juli 2005,

welche Vollmachten, von dem Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleiben, um mit derselben einregistriert zu werden, sich in einer Verwaltungsratssitzung zusammengefunden, zu welcher sie sich als rechtsgültig einberufen erklären, und haben einstimmig nachfolgenden Beschluss gefasst:

Einzigter Beschluss

Im Einverständnis der ausserordentlichen Generalversammlung wird zum Delegierten des Verwaltungsrates ernannt: Herr Erich François, vorbenannt, mit der Befugnis die Gesellschaft im Rahmen der tagtäglichen Geschäftsführung gegenüber Dritten durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Seidel, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 22 juillet 2005, vol. 360, fol. 12, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 3. August 2005.

H. Beck.

(071628.3/201/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

KEY COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.435.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(069897.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SALORIX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 38.749.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(069925.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

WELLNESS EUROPE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 103.424.

DISSOLUTION

In the year two thousand five, on the thirtieth day of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr Manuel Frias, director, residing in Luxembourg.

«the proxy»

acting as a special proxy of SANITEC INTERNATIONAL S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, registered with the Register of trade and companies of Luxembourg under number B 82.055;

«the principal»

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the «société à responsabilité limitée», WELLNESS EUROPE II, S.à r.l., a limited company having its registered office at L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri., registered in the registre de commerce et des sociétés in Luxembourg, section B number 103.424, has been incorporated by deed enacted on the 1st October 2004, published in the Mémorial C number 1259 of 8th December 2004, and that their Articles of Incorporation have never been amended.

II.- That the subscribed share capital of the société à responsabilité limitée WELLNESS EUROPE II, S.à r.l., amounts currently to EUR 12,400 (twelve thousand four hundred Euros) represented by 496 (four hundred ninety-six) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each, fully paid up.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of WELLNESS EUROPE II, S.à r.l.

IV.- That the principal acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the principal declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register of the dissolved company has been cancelled.

VII.- That the principal fully discharges the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille cinq, le trente mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Manuel Frias, administrateur de sociétés, domicilié à Luxembourg.

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de SANITEC INTERNATIONAL S.A., une société régie par le droit de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 82.055;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée WELLNESS EUROPE II, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 103.424, a été constituée suivant acte reçu le 1^{er} octobre 2004, publié au Mémorial C numéro 1259 du 8 décembre 2004, et que ses statuts n'ont jamais été modifiés.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée WELLNESS EUROPE II, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.400 (douze mille quatre cents Euros), représenté par 496 (quatre cent quatre-vingt-seize) parts avec une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société WELLNESS EUROPE II, S.à r.l.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Frias, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, vol. 148S, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

J. Elvinger.

(072180.3/211/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

PASTEL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 55.211.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mars 2003

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Yves Schmitt et de Mme Carine Bittler de leur fonction d'administrateur de la société; le mandat des organes sociaux étant venu à échéance.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078435.3/263/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

TEMPLE FORTUNE SHIPPING AND INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 27.399.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 26 mai 2004

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour TEMPLE FORTUNE SHIPPING AND INVESTMENT COMPANY S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078382.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

ACTIMAGE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 232, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 68.492.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin 2005

Démission du commissaire:

La démission de VERICOM S.A. au poste de commissaire de la société est acceptée.

Nomination d'un nouveau commissaire:

Est nommée au poste de commissaire:

- La SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 108.281.

Son mandat prendra fin au terme de celui de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078386.3/1185/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

FOODLINE MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000.

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.
R. C. Luxembourg B 64.607.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 juin 2005

Démission du commissaire:

La démission de VERICOM S.A. au poste de commissaire de la société est acceptée.

Nomination d'un nouveau commissaire:

Est nommée au poste de commissaire:

FIDUPLAN S.A., 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 44.563.

Son mandat prendra fin au terme de celui de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078393.3/1185/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

A3H, ALARME, AUTOMATISATION, AMELIORATION, HABITAT S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 63.814.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 2005

Démission du commissaire:

La démission de VERICOM S.A. au poste de commissaire de la société est acceptée.

Nomination d'un nouveau commissaire:

Est nommée au poste de commissaire:

- La SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 108.281.

Son mandat prendra fin au terme de celui de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2005.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08916. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(078397.3/1185/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

VENDOR S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.800.

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.
R. C. Luxembourg B 5.826.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 juin 2005

Démission du commissaire:

La démission de VERICOM S.A. au poste de commissaire de la société est acceptée.

Nomination d'un nouveau commissaire:

Est nommée au poste de commissaire:

FIDUPLAN S.A., 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 44.563.

Son mandat prendra fin au terme de celui de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12188. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(078401.3/1185/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

VAFAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 59.318.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 7 mai 1997, acte publié au Mémorial C n° 459 du 25 août 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1395 du 26 septembre 2002 et en date du 9 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1532 du 24 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VAFAGE S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(078675.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

67984

FOODLINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 38.000.

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.
R. C. Luxembourg B 64.484.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 juin 2005

Démission du commissaire:

La démission de VERICOM S.A. au poste de commissaire de la société est acceptée.

Nomination d'un nouveau commissaire:

Est nommée au poste de commissaire:

FIDUPLAN S.A., 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 44.563.

Son mandat prendra fin au terme de celui de son prédécesseur, c'est-à-dire lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078403.3/1185/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.621.

L'an deux mille cinq, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 27 mars 2003, publié au Mémorial C numéro 447 du 24 avril 2003, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.621.

La séance est ouverte à 16.00 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves Stasser, directeur, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur René Schawel, assistant juridique, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Nathalie Triolé, assistante, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix actions (310) représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés, lesquelles, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'objet social de la société pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet au Luxembourg et dans tous pays, l'achat et la vente, l'administration et la gestion de tous titres ou parts de sociétés ou groupements.

La société peut, à cet effet, procéder au Luxembourg et à l'étranger à tous investissements et prises de participations par voie d'acquisition de fonds de commerce et parts d'intérêts ou de valeurs mobilières, d'apport en nature ou en numéraire, de souscription à toutes émissions d'actions ou d'obligations de prêts ou crédits et faire appel à tous moyens de financements, aliéner lesdits investissements ou participations.

La société a également pour objet de fournir toutes prestations administratives, de services ou de conseil à ses filiales et aux sociétés de son groupe, notamment en matière de direction et de gestion notamment financière, de stratégie, d'informatique, de recherche et de développement, de gestion et d'organisation des ressources humaines, de formation de personnel, prestations de services communs tels que gestion des baux, des assurances., l'achat, le stockage et la vente de matières premières ou autres auxdites filiales et sociétés dépendant du groupe.

A cet effet, la société peut prendre en charge la gestion des fonds disponibles de ses filiales et des sociétés de son groupe et assurer la centralisation de la trésorerie.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou de recherches et de développement se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

et modification subséquente de l'article 2 des statuts.

2. Modification de la date annuelle de l'assemblée générale qui se tiendra désormais le troisième lundi du mois de novembre à 15.00 heures et modification subséquente de l'article 6 des statuts.

3. Modification de l'exercice social de la société qui commence le 1^{er} juillet et se termine au 30 juin de chaque année avec effet au 30 juin 2005 et modification subséquente de l'article 12 des statuts.

4. Nomination de Monsieur André Peronnet et de Monsieur Patrick Migeon aux fonctions d'administrateurs délégués de la société.

5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet au Luxembourg et dans tous pays, l'achat et la vente, l'administration et la gestion de tous titres ou parts de sociétés ou groupements.

La société peut, à cet effet, procéder au Luxembourg et à l'étranger à tous investissements et prises de participations par voie d'acquisition de fonds de commerce et parts d'intérêts ou de valeurs mobilières, d'apport en nature ou en numéraire, de souscription à toutes émissions d'actions ou d'obligations de prêts ou crédits et faire appel à tous moyens de financements, aliéner lesdits investissements ou participations.

La société a également pour objet de fournir toutes prestations administratives, de services ou de conseil à ses filiales et aux sociétés de son groupe, notamment en matière de direction et de gestion notamment financière, de stratégie, d'informatique, de recherche et de développement, de gestion et d'organisation des ressources humaines, de formation de personnel, prestations de services communs tels que gestion des baux, des assurances., l'achat, le stockage et la vente de matières premières ou autres auxdites filiales et sociétés dépendant du groupe.

A cet effet, la société peut prendre en charge la gestion des fonds disponibles de ses filiales et des sociétés de son groupe et assurer la centralisation de la trésorerie.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou de recherches et de développement se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de fixer une nouvelle date pour tenir l'assemblée générale annuelle et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième lundi de mois de novembre à 15.00 heures.»

Les autres alinéas de l'article 6 restent inchangés.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'exercice social de la société avec effet au 30 juin 2005 et de modifier en conséquence l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** L'exercice social commencera le premier juillet de chaque année et se terminera le trente juin de la même année.»

Quatrième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article 9 des statuts, l'assemblée nomme en qualité d'administrateurs délégués de la société Monsieur André Peronnet, Dirigeant de sociétés, né le 6 décembre 1942 à Lyon (F), demeurant à F-69370 Saint Didier au Mont d'Or, 73, chemin des Esses, et Monsieur Patrick Migeon, Dirigeant de sociétés, né le 13 mai 1951 à Paris (F), demeurant à F-03260 Billy, La Paroisse.

L'assemblée générale décide que la co-signature de Monsieur Patrick Migeon est obligatoire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J.Y. Stasser, R. Schawel, N. Triolé, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2005, vol. 908, fol. 96, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): M.Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 août 2005.

B. Moutrier.

(072190.3/272/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.621.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 août 2005.

B. Moutrier.

(072191.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MARGNA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 52.363.

Extract of the resolutions of the Annual General Meeting held on 3 May 2004

Renewal of the mandates of the Board of Directors and of the Statutory Auditor

Board of Directors:

- Mrs. Claudia Bussmann, independent, residing in Greenwich, Ct 06830, (USA);
- Mr. Maritn Bussmann, businessman, residing in Greenwich, Ct 06830, (USA);
- Mr. Anthony Williams, lawyer, residing in New York, (USA).

Statutory Auditor:

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

The mandates begin as soon as this Annual General Meeting is settled and were carried out with the beginning of the next Annual General Meeting, which is held on the date assigned in the statutes.

Luxembourg, May 3rd, 2004.

Certified true extract

Signature

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 3 mai 2004

Renouvellement des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration:

- Madame Claudia Bussmann, indépendante, demeurant à Greenwich, Ct 06830, (USA);
- Monsieur Martin Bussmann, administrateur de sociétés, demeurant à Greenwich, Ct 06830, (USA);
- Monsieur Anthony Williams, avocat, demeurant à New York, (USA).

Commissaire aux Comptes:

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes seront valables jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle dont la date est prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Certifié conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11379. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(078443.3/3083/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

FULL MUSIC SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 64.073.

L'annexe légale avec l'affectation du résultat, et le rapport du commissaire, enregistrés à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07084, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005.

Pour FULL MUSIC SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(078481.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

BAINBRIDGE PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 105.017.

Pursuant to a share transfer agreement dated August 12, 2005, one (1) share of the Company, out of the five hundred (500) shares of the Company, issued and outstanding as of the date of the agreement, have been transferred from LDV MANAGEMENT BAINBRIDGE HOLDING S.C.A., a partnership limited by shares incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg to LDV MANAGEMENT, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hart, L-1717 Luxembourg.

August 25, 2005.

Represented by Mr. C. Niedner,
by virtue of a power of attorney

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Conformément à un contrat de transfert de parts sociales en date du 12 août 2005, une (1) part sociale de la Société, sur les cinq cents (500) parts sociales de la Société, émises et en circulation à la date du contrat, ont été transférées par LDV MANAGEMENT BAINBRIDGE HOLDING S.C.A., une société en commandite par actions constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg à LDV MANAGEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Le 25 août 2005.

Représentée par Monsieur C. Niedner,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé
Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00266. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078444.3/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

S.D.S. SOFTWARE DEVELOPMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8411 Luxembourg, 12, rue des Carrières.

R. C. Luxembourg B 53.745.

L'annexe légale avec l'affectation du résultat, et le rapport du commissaire, enregistrés à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07467, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005.

Pour SOFTWARE DEVELOPMENT SERVICES S.A.
FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(078512.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

MILINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 2, Montée de Clausen.

R. C. Luxembourg B 107.431.

EXTRAIT

Lors de sa réunion en date du 29 août 2005 le Conseil d'Administration de la société MILINE S.A. a pris unanimement la résolution suivante:

«Monsieur Thierry Parolin, cuisinier, demeurant à L-6251 Scheidgen, 31, rue Michelshof, ayant démissionné de ses fonctions de Directeur de la société, est nommé nouveau Directeur conformément à l'article 11 des statuts et à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales avec pouvoir de signature individuelle pour les actes de gestion journalière et de représentation de la société en ce qui concerne cette gestion:

Monsieur Laurent Scheer, cuisinier, demeurant à L-3236 Bettembourg, 8, rue de la Gare.»

Luxembourg, le 29 août 2005.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078686.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

GIANT PEARL CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 83.548.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 29 août 2001, acte publié au Mémorial C n° 162 du 30 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GIANT PEARL CAPITAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(078672.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

VIRIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 59.319.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 7 mai 1997, acte publié au Mémorial C n° 459 du 25 août 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1395 du 26 septembre 2002, et en date du 9 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1532 du 24 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VIRIA HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(078678.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.996.

Autorisation est annulée par la présente pour:

- Mme Siobhân Cooper, fondée de pouvoirs,

à signer conjointement avec le Directeur Général ou le Directeur Général adjoint de la banque les confirmations d'opérations actives ou passives contractées par la banque, les correspondances adressées aux fournisseurs de matériels et services, les correspondances en général, les rapports de routines envoyés à la Commission de Surveillance du Secteur Financier et à d'autres autorités luxembourgeoises.

Le présent document annule et remplace le précédent concernant le même sujet. Il est valide à compter du 31 juillet 2005 et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(078708.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

LUXURY CAPITAL INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 71.331.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme SOLFERINO S.A. avec siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 70.989, ici représentée par Monsieur Denis Brettnacher,

employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Paris le 3 août 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée LUXURY CAPITAL INVESTORS, S.à r.l., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 71.331 a été constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Hesperange, le 15 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 833 du 9 novembre 1999.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à seize millions quatre-vingt-trois mille euros (16.083.000,- EUR), représenté par six cent quarante-trois mille trois cent vingt (643.320) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Que la comparante SOLFERINO S.A. prénommée, est propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

Qu'en tant qu'associée unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

La Société déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société LUXURY CAPITAL INVESTORS, S.à r.l. et qu'elle entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'elle a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leur mandat jusqu'au moment de la dissolution.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: D. Brettnacher, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 29 août 2005, vol. 469, fol. 44, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 août 2005.

A. Lentz.

(078894.3/221/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

ATLI, ADVANCED TECHNOLOGY LUXEMBURG INVESTMENT S.A.,

Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 55.844.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(079019.3/1172/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

CAPINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 90.360.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(079035.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FORMIDABLE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 75.116.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 520 du 20 juillet 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 622 du 10 août 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORMIDABLE INVESTMENTS, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(078694.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

FORMIDABLE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 75.116.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 520 du 20 juillet 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 622 du 10 août 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORMIDABLE INVESTMENTS, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(078666.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

FORMIDABLE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 75.116.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 520 du 20 juillet 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 622 du 10 août 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORMIDABLE INVESTMENTS, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(078670.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

CONNAUGHT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 47.733.

—
Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00417, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

CONNAUGHT (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(079113.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

VOLINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 90.361.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(079037.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

CEDOBAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 101.901.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(079038.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

**INTERCONTINENTAL GROUP FOR COMMERCE, INDUSTRY AND FINANCE S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 14.070.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(079039.3/1172/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

BIMINVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 95.821.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(079069.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

SCOLBEL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 72.394.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00676, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079086.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

67992

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 61.948.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(079041.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

VIVALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.940.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00586, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(079071.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

EMANIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.397.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUPAR

Signatures

(079073.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

BROTHERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 28.175.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00697, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079102.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.605.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00419, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2005.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

F. Welman

Gérant

(079111.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

SUPER PLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 24.863.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00702, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005. Signature.
(079101.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

SUPER PLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 24.863.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00704, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005. Signature.
(079109.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

MMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 29.898.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00693, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005. Signature.
(079103.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

MMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 29.898.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00692, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005. Signature.
(079104.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

DORY 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 110.296.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the seventh of July.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, a company, incorporated under the law of Delaware (USA), having its registered office at c/o Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 and its principal place of business at 850 Third Avenue, 12th Floor, NY NY 10022.

The appearer for the above is here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy (Belgium) by virtue of a proxy given under private seal dated 6 July 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name DORY 1, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on com-

mercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

3. Object

3.1. The Company's object is to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.3. The Company may in particular enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security; and

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

3.4. The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

4. Duration

4.1. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. Capital, Shares

5. Share capital

5.1. The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3. All Shares will have equal rights.

6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares

7.1. In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3. In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

Chapter III. Management

8. Management

8.1. The Company shall be managed by a board of managers composed of at least two members (the «Board of Managers» or the «Managers»). The Managers need not be Shareholders. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

8.2. Any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with article 12 of the Articles.

8.3. Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

9. Powers of the board of managers

9.1. In dealing with third parties and without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

11. Delegation and agent of the board of managers

11.1. Any two Managers, acting jointly, may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. Any two Managers, acting jointly, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the board of managers

12.1. The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3. The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by more than 50% of the Managers, present or represented.

12.4. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. General meeting of shareholders

13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1. The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

13.2. In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

13.3. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. Business year

14. Business year

14.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

14.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Managers and the Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Distribution right of shares

15.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2. From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.5. The Board of Managers may however and to the extent permitted by law decide to pay interim dividends.

Chapter VI. Liquidation

16. Causes of dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17. Liquidation

17.1. The liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority of Shareholders.

17.2. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable law

18. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on 31 December 2005.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC 500 Shares

Total: five hundred Shares 500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers for an undetermined period:

- Mr Neil Hasson, born at London (England - United Kingdom), on 12 June 1965, residing at Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y AD (England - United Kingdom);

- Mr Michael Astarita, born at New York (New York - USA), on 19 August 1961, residing at 850 3rd Avenue New York (New York - USA); and

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a public limited liability company incorporated under the Luxembourg Law, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), and registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under number B 37.974.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

2) The Company shall have its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, une société du droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis), ayant son siège social auprès de Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 et son lieu de principal établissement à 850 Third Avenue, 12th Floor, NY NY 10022.

La comparante ci-dessus est représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, résidant à Messancy (Belgique) en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 6 juillet 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DORY 1, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

3. Objet

3.1. La Société a pour objet l'acquisition ou la vente ou tout autre acte de disposition, et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»).

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.3. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité bancaire.

3.4. La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. Capital, Parts

5. Capital social

5.1. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2. Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des parts

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3. De plus, chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

Titre II. Gérance

8. Gérance

8.1. La Société sera administrée par un conseil de Gérance, composé d'au moins deux membres (le «Conseil de Gérance» ou les «Gérants»). Les Gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Ils pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés détenant la majorité des votes.

8.2. Toute décision à prendre concernant la gestion de la Société sera prise collectivement par le Conseil de Gérance conformément à l'article 12 des Statuts.

8.3. Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré à deux Gérants tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1. Dans les rapports avec les tiers et sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

11. Délégation et agent du conseil de gérance

11.1. Deux Gérants, agissant conjointement, peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2. Deux Gérants, agissant conjointement déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance

12.1. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2. Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3. Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de 50% des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5. Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, fac-similé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés

13.1. L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2. En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

13.3. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V. Exercice social

14. Exercice social

14.1. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par les Gérants et ceux-ci prépareront un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3. Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Droit de distribution des parts

15.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, les Gérants pourront proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.5. Le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI. Liquidation

16. Causes de dissolution

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17. Liquidation

17.1. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés.

17.2. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. Loi applicable

18. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC.	500 Parts Sociales
Total: cinq cents Parts Sociales	500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants pour une période indéterminée:

- M. Neil Hasson, né à Londres (Angleterre - Royaume-Uni), le 12 juin 1965, demeurant à Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y AD Angleterre - Royaume-Uni);

- M. Michael Astarita, né à New York (New York - Etats-Unis), le 19 août 1961, demeurant à 850 3rd Avenue New York (New York - Etats-Unis); et

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 37.974.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

2) Le siège social de la Société est établi à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, vol. 149S, fol. 23, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

J. Elvinger.

(079290.3/211/400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

VIKING RIVER CRUISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 56.479.

Le bilan de la société et le bilan consolidé au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00690, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079105.3/317/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

PADOUHANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 79.765.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00683, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079108.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

POLCEVERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 57.595.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00409, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

POLCEVERA S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

(079126.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

DORY 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.297.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the seventh of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, a company, incorporated under the law of Delaware (USA), having its registered office at c/o Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 and its principal place of business at 850 Third Avenue, 12th Floor, NY NY 10022.

The appearer for the above is here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy (Belgium) by virtue of a proxy given under private seal dated 6 July 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name DORY 2, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

3. Object

3.1. The Company's object is to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.3. The Company may in particular enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security; and

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

3.4. The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

4. Duration

4.1. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. Capital, Shares

5. Share capital

5.1. The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3. All Shares will have equal rights.

6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares

7.1. In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3. In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

Chapter III. Management

8. Management

8.1. The Company shall be managed by a board of managers composed of at least two members (the «Board of Managers» or the «Managers»). The Managers need not be Shareholders. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

8.2. Any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with article 12 of the Articles.

8.3. Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

9. Powers of the board of managers

9.1. In dealing with third parties and without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

11. Delegation and agent of the board of managers

11.1. Any two Managers, acting jointly, may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. Any two Managers, acting jointly, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the board of managers

12.1. The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3. The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by more than 50% of the Managers, present or represented.

12.4. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. General meeting of shareholders

13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1. The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

13.2. In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

13.3. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. Business year

14. Business year

14.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

14.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Managers and the Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Distribution right of shares

15.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2. From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.5. The Board of Managers may however and to the extent permitted by law decide to pay interim dividends.

Chapter VI. Liquidation

16. Causes of dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17. Liquidation

17.1. The liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority of Shareholders.

17.2. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable law

18. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on 31 December 2005.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC. 500 Shares

Total: five hundred Shares. 500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers for an undetermined period:

- Mr Neil Hasson, born at London (England - United Kingdom), on 12 June 1965, residing at Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y AD (England - United Kingdom);

- Mr Michael Astarita, born at New York (New York - USA), on 19 August 1961, residing at 850 3rd Avenue New York (New York - USA); and

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a public limited liability company incorporated under the Luxembourg Law, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), and registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under number B 37.974.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

2) The Company shall have its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, une société du droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis), ayant son siège social auprès de Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 et son lieu de principal établissement à 850 Third Avenue, 12th Floor, NY NY 10022.

La comparante ci-dessus est représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, résidant à Messancy (Belgique) en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 6 juillet 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DORY 2, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

3. Objet

3.1. La Société a pour objet l'acquisition ou la vente ou tout autre acte de disposition, et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»).

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.3. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité bancaire.

3.4. La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. Capital, Parts

5. Capital social

5.1. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2. Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des parts

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3. De plus, chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

Titre II. Gérance

8. Gérance

8.1. La Société sera administrée par un conseil de Gérance, composé d'au moins deux membres (le «Conseil de Gérance» ou les «Gérants»). Les Gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Ils pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés détenant la majorité des votes.

8.2. Toute décision à prendre concernant la gestion de la Société sera prise collectivement par le Conseil de Gérance conformément à l'article 12 des Statuts.

8.3. Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré à deux Gérants tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1. Dans les rapports avec les tiers et sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

11. Délégation et agent du conseil de gérance

11.1. Deux Gérants, agissant conjointement, peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2. Deux Gérants, agissant conjointement déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance

12.1. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2. Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3. Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de 50% des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5. Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, fac-similé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés

13.1. L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2. En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

13.3. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V. Exercice social

14. Exercice social

14.1. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par les Gérants et ceux-ci prépareront un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3. Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Droit de distribution des parts

15.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, les Gérants pourront proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.5. Le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI. Liquidation

16. Causes de dissolution

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17. Liquidation

17.1. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés.

17.2. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. Loi applicable

18. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC 500 Parts Sociales

Total: cinq cents Parts Sociales 500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants pour une période indéterminée:

- M. Neil Hasson, né à Londres (Angleterre - Royaume-Uni), le 12 juin 1965, demeurant à Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y AD Angleterre - Royaume-Uni);

- M. Michael Astarita, né à New York (New York - Etats-Unis), le 19 août 1961, demeurant à 850 3rd Avenue New York (New York - Etats-Unis); et

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 37.974.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

2) Le siège social de la Société est établi à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, vol. 149S, fol. 23, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

J. Elvinger.

(079291.3/211/400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

NOVARTIS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.925.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00406, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

NOVARTIS INVESTMENTS, S.à r.l.

J. Schmid

Gérant A

(079127.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

ROYALTY BUGABOO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 69.659.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00404, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

ROYALTY BUGABOO, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(079128.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

CORPORATE NETWORK ADMINISTRATION LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 8, rue de la Grève.

R. C. Luxembourg B 98.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00833, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Signature.

(079276.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N°1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 85.162.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00402, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES N°1 S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(079129.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 62.149.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00397, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

KIMBERLY-CLARK (LUXEMBOURG), S.à r.l.

F. Welman

Gérant

(079135.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

KIWINTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 34.968.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07566, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour KIWINTER S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(079196.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

DORY 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 110.298.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty one of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, acting in place of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, who will keep be the original deed.

There appeared:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, a company, incorporated under the law of Delaware (USA), having its registered office at c/o Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 and its principal place of business at 850 Third Avenue, 12th Floor, NY NY 10022.

The appearer for the above is here represented by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 20 July 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name DORY 3, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

3. Object

3.1. The Company's object is to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.3. The Company may in particular enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security; and

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it's being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

3.4. The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

4. Duration

4.1. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

5. Share capital

5.1. The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3. All Shares will have equal rights.

6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares

7.1. In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3. In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

Chapter III. Management

8. Management

8.1. The Company shall be managed by a board of managers composed of at least two members (the «Board of Managers» or the «Managers»). The Managers need not be Shareholders. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

8.2. Any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with article 12 of the Articles.

8.3. Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

9. Powers of the board of managers

9.1. In dealing with third parties and without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

11. Delegation and agent of the board of managers

11.1. Any two Managers, acting jointly, may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. Any two Managers, acting jointly, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the board of managers

12.1. The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3. The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by more than 50% of the Managers, present or represented.

12.4. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. General meeting of shareholders

13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1. The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

13.2. In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

13.3. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. Business year

14. Business year

14.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

14.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Managers and the Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Distribution right of shares

15.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2. From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.5. The Board of Managers may however and to the extent permitted by law decide to pay interim dividends.

Chapter VI. Liquidation

16. Causes of dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17. Liquidation

17.1. The liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority of Shareholders.

17.2. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable law

18. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on 31 December 2005.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC.	500 Shares
Total: five hundred Shares.	500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers for an undetermined period:

- Mr Neil Hasson, born at London (England - United Kingdom), on 12 June 1965, residing at Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y AD (England - United Kingdom);

- Mr Michael Astarita, born at New York (New York - USA), on 19 August 1961, residing at 850 3rd Avenue New York (New York - USA); and

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a public limited liability company incorporated under the Luxembourg Law, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), and registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under number B 37.974.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

2) The Company shall have its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, une société du droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis), ayant son siège social auprès de Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 et son lieu de principal établissement à 850 Third Avenue, 12th Floor, NY NY 10022.

La comparante ci-dessus est représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 20 juillet 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DORY 3, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

3. Objet

3.1. La Société a pour objet l'acquisition ou la vente ou tout autre acte de disposition, et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»).

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.3. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité bancaire.

3.4. La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. Capital, Parts

5. Capital social

5.1. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2. Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des parts

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3. De plus, chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

Titre II. Gérance

8. Gérance

8.1. La Société sera administrée par un conseil de Gérance, composé d'au moins deux membres (le «Conseil de Gérance» ou les «Gérants»). Les Gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Ils pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés détenant la majorité des votes.

8.2. Toute décision à prendre concernant la gestion de la Société sera prise collectivement par le Conseil de Gérance conformément à l'article 12 des Statuts.

8.3. Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré à deux Gérants tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1. Dans les rapports avec les tiers et sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

11. Délégation et agent du conseil de gérance

11.1. Deux Gérants, agissant conjointement, peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2. Deux Gérants, agissant conjointement déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance

12.1. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2. Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3. Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de 50% des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5. Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, fac-similé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés

13.1. L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2. En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

13.3. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V. Exercice social

14. Exercice social

14.1. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre]de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par les Gérants et ceux-ci prépareront un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3. Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Droit de distribution des parts

15.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, les Gérants pourront proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.5. Le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI. Liquidation

16. Causes de dissolution

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17. Liquidation

17.1. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés.

17.2. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. Loi applicable

18. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC 500 Parts Sociales

Total: cinq cents Parts Sociales 500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants pour une période indéterminée:

- M. Neil Hasson, né à Londres (Angleterre - Royaume-Uni), le 12 juin 1965, demeurant à Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y AD Angleterre - Royaume-Uni);

- M. Michael Astarita, né à New York (New York - Etats-Unis), le 19 août 1961, demeurant à 850 3rd Avenue New York (New York - Etats-Unis); et

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 37.974.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

2) Le siège social de la Société est établi à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, vol. 149S, fol. 37, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

J. Elvinger.

(079292.3/211/402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

**COMPAGNIE INTERNATIONALE D'OUTREMER «INTEROUTREMER»,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 20.702.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07573, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

*Pour COMPAGNIE INTERNATIONALE D'OUTREMER «INTEROUTREMER», Société Anonyme Holding
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.*

Administrateur

Signatures

(079188.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

**COMPAGNIE INTERNATIONALE D'OUTREMER «INTEROUTREMER»,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 20.702.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07576, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

*Pour COMPAGNIE INTERNATIONALE D'OUTREMER «INTEROUTREMER», Société Anonyme Holding
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.*

Administrateur

Signatures

(079192.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

SOGUELE ADMINISTRATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 91.776.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07563, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

*Pour SOGUELE ADMINISTRATION S.A., Société Anonyme
EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.*

Administrateur

Signatures

(079199.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

68016

LEON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 76.068.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07561, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour LEON INVEST S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(079201.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

RESULTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.695.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07602, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour RESULTEX S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(079205.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

MARSAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 39.761.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07557, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour MARSAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(079206.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

EASY-RENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 86.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00141, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(079323.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.
